



*Communiqué de presse*

Le 25 mars 2021

## **EXPERIMENTER, INNOVER, FORMER : L'HOPITAL FOCH ET LE RESAH CRÉENT UN CENTRE D'INNOVATION DES DISPOSITIFS MEDICAUX (CIDM)**



L'Hôpital Foch et le RESAH (Réseau des Acheteurs Hospitaliers) se lancent dans la création d'un Centre d'innovation des Dispositifs Médicaux (CiDM) afin d'accélérer l'accès à l'innovation pour les patients et d'accompagner les partenaires industriels dans la concrétisation de leurs projets de développement de dispositifs médicaux. L'objectif est de favoriser les synergies entre les concepteurs de technologies de santé et les utilisateurs finaux.

Le CiDM propose un accompagnement personnalisé dans le développement des technologies de santé. Cette offre est à destination des start-ups, des TPE/PME et des grandes entreprises spécialisées dans les dispositifs médicaux. Cela concerne aussi bien les dispositifs médicaux implantables, à usage unique, d'équipement, d'e-santé (DM connectés, intelligence artificielle, ...) ou encore de diagnostic in vitro, quel que soit leur stade de développement. Les compétences du CiDM en gestion de projet et en recherche clinique, médico-économique et organisationnelle sont mises au service des partenaires industriels afin de répondre à leurs attentes et à leurs besoins en termes de réflexion sur l'accès au marché spécifique des dispositifs médicaux.

Ce nouveau centre d'innovation propose une double compétence. D'une part, l'hôpital Foch dispose d'une expertise clinique multidisciplinaire (chirurgicale, médicale, pharmaceutique) au sein d'un établissement hospitalo-universitaire qui est à la pointe de l'innovation et de la recherche sur de nombreux sujets tels que les transplantations (utérines, pulmonaires, ...), la chirurgie robotisée ou encore l'utilisation de l'intelligence artificielle dans l'imagerie médicale.

D'autre part, le RESAH va proposer un appui aux entreprises du secteur des dispositifs médicaux à travers des formations spécialisées en marchés publics (savoir répondre à un marché public, maîtriser l'essentiel du droit des marchés publics) et en logistique dans le secteur hospitalier.

En définitive, la création de ce Centre d'innovation des Dispositifs Médicaux répond à deux enjeux : d'une part, il va permettre de favoriser l'accès à l'innovation pour les patients, les soignants et les établissements de santé. D'autre part, il va améliorer la compréhension des industriels sur l'environnement réglementaire et commercial des dispositifs médicaux.

« Le CiDM va allier son expertise sur l'accès au marché et celle sur l'évaluation clinique des dispositifs médicaux afin d'accompagner ses partenaires dans l'élaboration de leur stratégie de développement clinique tout en répondant aux enjeux à la fois réglementaires, cliniques et médico-économiques des DM » explique Dr Line FARAH, pharmacienne – coordinatrice du Centre d'innovation des Dispositifs Médicaux.

---

Pour toute question concernant la création du CiDM, merci de contacter :

Line Farah - [l.farah@hopital-foch.com](mailto:l.farah@hopital-foch.com) - 01.46.25.36.95.

Marin Chapelle – [m.chapelle@resah.fr](mailto:m.chapelle@resah.fr) – 07.85.84.88.49

---

Contact presse :

Gildas de la Monneraye - [gildas.delamonneraye@dentsuconsulting.fr](mailto:gildas.delamonneraye@dentsuconsulting.fr) - 06.58.18.78.25

Sandrine BOURG - Directrice de la communication du Resah - [s.bourg@resah.fr](mailto:s.bourg@resah.fr) - 06 47 30 09 53